

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

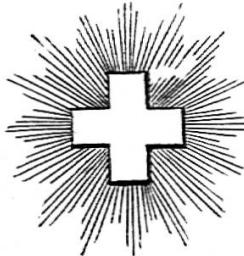
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 44.



LAUSANNE

2 novembre 1907.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Deux ouvrages sur l'attention. — Les instituteurs et la nouvelle loi militaire. — Ecole et militaire. — Vieux documents. — Chronique scolaire : Gymnastique, Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses : La huppe. — Composition : L'économie. — Les institutions de prévoyance. — Dictées. — Récitation. — Arithmétique : Problèmes sur l'économie. — Comptabilité : Une facture.*

DEUX OUVRAGES SUR L'ATTENTION

En 1905, l'Académie des Sciences morales et politiques avait mis au concours le sujet de *l'attention*. Sur les douze mémoires présentés, deux ont été récompensés, ce sont ceux de MM. J.-P. Nayrac et Ed. Roehrich. Ces deux travaux, qui viennent de paraître chez Alcan, dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine,¹ résument d'une manière très claire et très complète, les nombreuses études faites dans divers pays, sur le sujet compliqué de l'attention. L'un des auteurs ne cite pas moins de cent quatre-vingt-huit ouvrages dans la bibliothèque qu'il a recueillie depuis 1888, date à laquelle a paru le volume demeuré célèbre de Ribot sur le même sujet. Notre but n'est pas de faire une analyse complète de ces deux ouvrages ; nous voudrions simplement en tirer quelques indications pour notre pratique journalière.

Il serait peut-être bon de préciser en commençant ce qu'on entend par l'attention ; cela fixerait les idées et satisferait les esprits qui aiment les définitions. Quelques exemples tirés de nos auteurs nous éclaireront sur ce point beaucoup plus que des phrases abstraites :

« Au milieu d'un grand silence, on entend subitement un coup de canon. Aussitôt, l'attention de tout le monde se montre très préoccupée de ce fait imprévu. Parfois on cherche à s'expliquer les causes qui l'ont produite.

¹ *Physiologie et psychologie de l'attention* par J.-P. Nayrac, 1 vol. 3 fr. 75. — *L'attention spontanée et volontaire* par Ed. Roehrich, 1 vol. 2 fr. 50.

» Un Persan, en costume national, fait son entrée dans un salon, sans être attendu. Aussitôt il devient l'objet de l'attention générale.

» Dans une ville de l'étranger, je vois mon propre nom inscrit sur l'enseigne d'une boutique : me voilà attentif malgré moi. » (Roehrich, p. 19).

« C'était avant tout un esprit concentré et attentif. (Il s'agit de Pasteur). Il s'adaptait facilement et rapidement aux phénomènes les plus inattendus ; il se faisait aisément « bactérie, » microbe ou ver-à-soie, pour mieux pénétrer dans la vie, les habitudes, la constitution des infiniments petits. Dès qu'il en savait assez long, il sortait de cette enveloppe provisoire qu'il s'était librement donnée et il légiférait puissamment sur la vie, la maladie et la santé. Les étapes qu'il franchissait, pour parvenir à la découverte, les tâtonnements rationnels et méthodiques qu'il employait pour atteindre la vérité, constituent, peut-être, le plus beau traité de méthode, d'investigation scientifique que nous ayons. » (Nayrac, p. 97).

Dans les trois premiers exemples, l'attention est excitée par une vive impression, par la perception d'un contraste ou d'une ressemblance inattendue. L'excitation est venue du dehors, il était impossible de s'y soustraire. Ce sont des cas *d'attention spontanée ou primitive*. Ce qui se passait chez Pasteur est tout à fait différent. Il était absolument libre de choisir la chose qu'il se proposait de connaître. L'initiative venait de lui-même et non d'objets ou d'événements qui lui étaient étrangers : c'est de *l'attention volontaire*. L'attention spontanée peut revêtir encore un autre caractère : pour qu'elle soit éveillée, il faut que la notion nouvelle apparaisse parmi d'autres notions précédemment acquises.

« Un astronome à fait d'un coin du ciel l'objet de ses observations. Il connaît le nombre, la place, l'évolution des astres qui s'y trouvent. Tout cela est catalogué dans son esprit. Qu'un astre nouveau soit subitement visible, le grand public n'y prendra point garde, à moins que cet astre n'ait une forme ou un éclat étranges. Mais l'astronome l'apercevra du premier coup d'œil, sans le chercher. Du reste, comment aurait-il cherché ce dont il ignorait l'existence ? Il n'a pas eu besoin de refaire le compte des étoiles, ni de se livrer à des calculs et à des observations. Une seule observation, même superficielle, a suffi pour lui révéler l'existence de ce phénomène nouveau.

» Un berger rassemble son troupeau. Une tête de bétail manque. Le berger s'en aperçoit immédiatement, machinalement. Il n'a pas besoin pour cela de faire le compte exact de son troupeau. C'est comme un anneau d'une chaîne qui ferait subitement défaut.

» Dans le premier cas, l'attention a été spontanément éveillée par l'apparition d'un objet nouveau dans la masse de ses notions acquises.

» Dans le second cas, l'attention a été mise en éveil par un manque, une lacune dans une totalité donnée. »

L'ensemble des notions acquises a épargné à l'astronome et au berger de longs tâtonnements et un travail fastidieux. Leur attention a été éveillée par l'existence même de ces notions acquises qui ont en quelque sorte absorbé l'idée nouvelle ; c'est *l'attention par aperception*.

Tous les hommes ne possèdent pas ces diverses formes de l'attention au même degré, la plus répandue est l'attention primitive. Elle est en quelque sorte innée ; elle existait déjà chez l'homme préhistorique ; elle ressemble beaucoup plus à un acte instinctif qu'à un acte conscient ; aussi se réalise-t-elle sans effort et c'est précisément ce qui est la cause de son universalité. Les amateurs de réclame le savent bien, depuis le négociant ou l'industriel qui annoncent leurs marchandises dans des affiches qui tirent l'œil jusqu'au saltimbanque qui cherche à capter l'attention du public à coups de grosse caisse. L'attention par aperception a quelque chose de moins grossier. Par le fait qu'elle suppose des masses d'idées emmagasinées dans le cerveau, par le fait également de l'absorption de la notion nouvelle par les notions préexistantes, elle constitue déjà un acte de connaissance. Aussi est-elle utilisée pour des fins moins vulgaires que l'attention primitive. Elle se rencontre dans l'art oratoire, dans la littérature, dans la politique, dans la pédagogie. Quant à l'attention volontaire, elle est beaucoup plus rare, parce qu'elle exige un effort, et, « comme l'insecte, l'homme est naturellement fait pour butiner un peu partout et pour ne se reposer longtemps nulle part : il aime à varier la forme de ses désirs et de ses passions et affectionne le changement ; il a horreur de la monotonie et de l'action douloureuse. L'effort supposant une certaine douleur, l'homme est naturellement fait pour éviter et fuir la douleur. Et cependant, si nous n'étions armés que de l'attention spontanée pour observer la nature ou pour nous étudier nous-mêmes, nous serions incapables d'y parvenir. Une attention sans effort, sans durée, créerait, en nous, une conscience dispersée, molle et sans résistance. N'oublions pas que l'attention volontaire est la forme vraie de l'activité réfléchie de l'homme : elle constitue son œuvre propre, elle est un témoignage éclatant de sa force et de son intelligence. »

Puisque l'attention volontaire constitue un bien si précieux, la pédagogie a le devoir de s'en préoccuper, et c'est là le gros repro-

che que M. Nayrac adresse à l'éducation moderne, de donner un enseignement trop bien préparé qui supprime chez l'élève l'effort et l'initiative. Il condamne le savoir agréable et même l'enseignement par l'aspect comme s'adressant beaucoup trop au sentiment, à l'affectivité. Il demande qu'on laisse aux enfants et aux jeunes gens des problèmes à résoudre, des tâches à accomplir, le plus grand nombre de difficultés à vaincre.

Lui-même indique quelques moyens de développer et de fortifier l'attention volontaire. Pour l'éducation corporelle, il recommande la gymnastique rationnelle, les sports variés, les jeux : le football, le tennis, le tir, la chasse. Pour développer l'attention auditive, la musique et le chant. A côté de ces moyens, qui sont assez naturels, il en présente d'autres qui feront sourire les praticiens de l'enseignement. Il pense que pour développer l'attention motrice en particulier, on devrait apprendre aux élèves la langue des sourds-muets et se servir du chronoscope de d'Arsonval, espèce d'horloge électrique qui sert à mesurer les temps de réaction. Il voudrait aussi que, soit dans les exercices de récitation, soit lorsque le professeur parle, l'élève s'habitue à voir simultanément l'objet, à en entendre le son et à en percevoir le mouvement. Où nous pouvons être plus facilement de son avis, c'est lorsqu'il préconise l'étude rationnelle de l'analyse grammaticale et de l'analyse logique, l'enseignement géographique, les exercices littéraires, les calculs mentaux, l'étude de l'arithmétique et de l'algèbre, comme moyens d'éduquer l'attention intellectuelle, et surtout lorsqu'il dit :

« L'enseignement primaire et surtout secondaire ne doit pas revêtir ce caractère de « cours, » *ex cathedra*, qui étonne davantage les élèves qu'il ne les instruit. Il importe, par dessus tout, de dégrossir l'enfant, de lui faire comprendre beaucoup de choses ; mais il faut aussi lui laisser beaucoup de choses à comprendre. »

(*A suivre.*)

LES INSTITUTEURS ET LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

Un journal de la Suisse romande, rendant compte des délibérations de l'Union libérale romande, à Lausanne, le 13 octobre dernier, écrit ce qui suit :

Une des dispositions de la loi qui mérite d'être relevée est celle concernant nos instituteurs. Ceux-ci font actuellement leur école de recrues ; ils ne sont pas ensuite appelés à l'avancement et il en résulte de leur part une désaffection de tout ce qui touche au militaire. Ils accueillent dès lors facilement toutes les théories pacifistes et antimilitaristes et risquent fort de les inculquer à nos enfants. A l'avenir, les instituteurs auront en matière militaire les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres citoyens. Il sera pourvu à leur remplacement pen-

dant les périodes où ils seront sous les armes. Et quand ils auront des galons sur les bras ou des brides sur les épaules, nous les aurons ramenés au drapeau.

Nous pouvons rassurer le journaliste qui rend compte de cette réunion en ces termes. Les instituteurs suisses en général et romands en particulier n'ont jamais déserté le drapeau. Il est inutile de les y ramener. Demain, ils sauront où est leur devoir et ils l'accompliront.

M.

Ecole et militaire.

Voici le tableau des dépenses faites, dans les principaux pays d'Europe, par tête d'habitant, pour le militaire et pour l'instruction publique :

	<i>Militaire.</i>	<i>Instruction.</i>
Angleterre	Fr. 25	Fr. 6
France	24	5
Allemagne	18	7
Danemark	11	3
Grèce	10	2
Suède	9	4
Autriche-Hongrie	9	2
Italie	9	1
Roumanie	9	5
Norvège	8	4
Belgique	8	4
Suisse	8	15

Le tableau date de cinq ou six ans; depuis lors, le taux des dépenses a augmenté un peu partout, aussi bien pour l'instruction que pour le militaire, mais le rapport de ces deux catégories de dépenses est resté sensiblement le même.

VIEUX DOCUMENTS

Projet de Règlemens et de Tablatures pour les Ecoles ressortissantes du V^e Colloque d'Aigle.

VIII. — SORTIE ET AFFRANCHISSEMENT DES ÉCOLES

1. Ceux qui auront bien rempli toutes ces tâches, pourront être affranchis des Ecoles.

2. Mais ils ne le seront que sur l'examen et avec le congé du pasteur.

3. En attendant qu'ils soient admis à la communion, ils repasseront chez eux tout ce qu'ils ont appris, et ils seront obligés de fréquenter exactement les catéchismes que le pasteur fera sur semaine, et dans lesquels il les interrogera, ou sur le petit catéchisme de Berne, en y joignant les développements, et quelques passages du grand, ou sur quelque lecture de l'Ecriture sainte.

4. Ceux qui paraîtront négligents à entretenir ce qu'ils ont appris, seront renvoyés à l'école, et ne seront point reçus à la Communion qu'ils n'y aient fait un nouveau cours de ce qu'ils auront paru négliger depuis leur affranchissement.

5. Ceux qui négligeront ces catéchismes sur semaine seront aussi renvoyés aux Ecoles. On peut déterminer la négligence à les manquer plus d'une fois sur

dix catéchismes. Les pasteurs doivent se faire une loi d'être fort attentifs sur ces volées affranchies des écoles, et fort exacts à les tenir en règle.

6 Afin qu'il y ait un intervalle entre l'enfance et l'admission à communier, il y aura toujours pour le moins une année, entre les Ecoles et cette admission.

IX. — TABLATURE POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE, DANS LES ÉCOLES

1. Les enfants non enclassés, et ceux de la 4^e classe ne doivent venir qu'à une Ecole par jour, ceci regarde les locaux où l'Ecole se partage en deux temps, et seulement de deux jours l'un, savoir : le lundi, le mercredi et le vendredi après-midi.

3. Ceux de la 3^e classe iront tous les jours à l'Ecole, mais seulement l'après-midi, pour la première année. La deuxième ils iront à toutes les Ecoles.

3. Ceux de la deuxième classe iront à toutes les Ecoles.

4. Ceux de la première iront tous les jours aux écoles du matin, et seulement trois fois par semaine à celles de l'après-midi, savoir le lundi, le mardi et le jeudi.

5. La tablature est la même :

1. Pour les lundis, mercredis et vendredis.

2. Pour les mardis, jeudis et samedis, quant à l'école du matin pour tout; et quant à l'école du soir dans les lieux où il s'en fait le jeudi et le samedi.

6. Toute école doit commencer et finir par la prière, prononcée non comme leçon, mais comme prière.

7. Celles du matin commenceront par la prière du matin, telle qu'elle sera prescrite aux plus avancés et ensuite la prière dominicale, puis le symbole des apôtres.

8. Ce seront trois écoliers de la première classe qui feront la prière chaque fois, en observant que le même écolier ne récite pas la même chose deux jours de suite.

9. L'école du matin finira par *Au Roi des Siècles* et prononcée par l'écolier que le Régent trouvera bon.

10. Les écoles de l'après-midi, commenceront toujours par *Notre aide soit*, et par la récitation des dix commandements, qui sera faite par les deux premières classes, en rentrant, à chaque fois, le premier commandement à un écolier, afin que le même ne récite pas deux jours de suite le même commandement.

11. Les écoles de l'après-midi finiront par la prière prescrite pour le soir, la prière dominicale, et le symbole, récités par les mêmes qui auront prié le matin.

12. Les leçons à apprendre par cœur seront données à la fin de l'école du matin, pour celle de deux jours après.

13. Pendant les vacances, les écoliers seront chargés de repasser toutes les leçons qu'ils auront apprises depuis la dernière.

14. La première semaine après la rentrée sera employée à les réciter. Savoir aux heures de récitation.

15. Les régents donneront des tâches selon leur prudence, pour les petites vacances.

Lundi, mercredi, vendredi.

Première heure. — Après les prières, les trois premières classes réciteront les dernières leçons qui leur auront été données.

Si cette première heure n'y suffit pas, ce qui en restera sera renvoyé au lendemain.

Deuxième heure. — 1. Exercice de lecture pour les trois premières classes, chacune dans sa tâche.

Troisième heure ou première de l'après-midi. — Après la prière et les dix commandemens, la deuxième classe se mettra à écrire un thème ; les enfans propres à l'arithmétique pourront, dès lors, y être mis, et l'alterner avec les thèmes, sans dictature et sans copier, que l'une des leçons qu'elle aura récitées, ou le jour même, ou une autre fois.

2. Pendant qu'elle y sera occupée, la deuxième classe fera des exemples.

3. Et les deux autres écoles de lecture.

Quatrième heure ou deuxième de l'après-midi. — Revue et correction des thèmes et des exemples.

Chant des nottes.

Mardi, jeudi et samedi.

Première heure. — 1. Il y aura toujours répétition des leçons récitées le jour précédent.

Deuxième heure. — 2. Lecture et instruction pour la première classe dans le grand catéchisme, les autres écoutant.

3. Chant de paroles.

Troisième heure. — 4. Arithmétique pour la première classe.

Quatrième heure. — 5. Leçon de nottes pour la seconde.

6. Récitation de leçons en arrière, s'il y en a.

Les samedis et dimanches d'été, aux lieux où il n'y a pas école les autres jours, seront employés à réciter et à lire. *(A suivre.)*

CHRONIQUE SCOLAIRE

** **Gymnastique.** — La Société suisse des maîtres et maîtresses de gymnastique a tenu sa réunion annuelle les 5 et 6 octobre à La Chaux-de-Fonds, avec un chiffre d'environ deux cents participants. Le samedi, après les exercices des enfants des écoles, puis de diverses sections de dames ou messieurs de la Société, une première assemblée administrative eut lieu à l'amphithéâtre du collège primaire ; elle fut suivie d'un banquet servi dans la belle salle du stand des Armes-Réunies, puis d'une soirée que les sociétés locales ont rendue des plus agréables par de belles productions musicales et gymnastiques.

Lors de la réunion de l'an dernier, la question d'un manuel fédéral pour l'enseignement de la gymnastique des jeunes filles, comme il en existe un pour celle des garçons, avait été mise à l'ordre du jour et les rapporteurs désignés devaient présenter leurs conclusions à la réunion de ce jour. L'assemblée du dimanche fut occupée par la lecture des rapports présentés et, dans la discussion qui suivit, les conclusions de leurs auteurs, MM. Bollinger-Auer, de Bâle, et Michel, de Winterthour, furent adoptées avec de légères modifications ; il fut décidé que l'élaboration de ce manuel serait confiée à une commission mixte, dames et messieurs, et qu'il serait demandé au Département fédéral de l'Intérieur de bien vouloir se charger de la publication. La délégation genevoise, composée de cinq dames, avait proposé, par l'organe de Mme Ballet, inspectrice de l'enseignement de la gymnastique des jeunes filles, que l'élaboration de ce manuel soit encore renvoyée, surtout en vue d'expérimenter la méthode suédoise, qui a donné de si bons résultats

à Genève, où elle est introduite depuis une quinzaine d'années. Cette proposition ne fut pas acceptée ; l'assemblée a exprimé le désir que la matière du manuel soit puisée dans les diverses méthodes, que les exercices suédois exécutés à l'aide des bancs et de l'espalier seraient pris aussi, mais que la plus grande partie de la matière serait tirée de la méthode allemande. Nous sommes surpris que les engins nécessités pour appliquer cette méthode, reck, barres parallèles, anneaux, pas volant, bascules brachiales, etc., soient encore maintenus, après avoir été nettement condamnés comme antiphysiologiques par des savants tels que Lagrange, Mosso, Tissié, Philippe, Demeny ; ces engins ne sont plus employés pour l'éducation physique dans l'armée en Belgique et en France et nous les maintenons pour la gymnastique des jeunes filles en Suisse. Les congrès les plus récents qui ont discuté du sujet qui nous intéresse ont reconnu que l'emploi de ces engins n'était pas à recommander, mais plutôt à condamner, et nous décidons le contraire. Nous ne comprenons pas pourquoi.

Quelques arguments élevés contre la méthode suédoise nous ont étonnés, celui toujours réchauffé qu'elle est monotone, ennuyeuse, qu'il est difficile de l'adapter à notre tempérament, ne devrait plus être avancé ; comment alors expliquer que depuis si longtemps les écoles de jeunes filles l'apprécient si fort à Genève et que les autorités scolaires de ce canton ne voudraient pas en changer, elles l'ont nettement affirmé ? Les rapporteurs ont proposé de baser le nouveau manuel sur un système mixte, qu'il soit pris ce qu'il y a de meilleur un peu partout et ont cité la méthode danoise en exemple, mais le plan danois ne diffère qu'en un seul point du plan suédois ; il adopte ce dernier au complet avec tous ses appareils et a fait une petite concession à l'ancien système en comprenant dans une rubrique de la leçon-type — exercices de souplesse ou d'application, — où il est encore un peu fait usage des engins allemands, mais cette partie de la leçon disparaîtra sous peu, nous en sommes très persuadés, ayant eu l'avantage de nous en assurer à Copenhague même il y a quelques mois.

A notre très humble avis, nous l'avons déjà dit d'autre part, nous devrions sans hésiter adopter purement et simplement la leçon corrective et éducative suédoise et la compléter par les jeux et sports au grand air le plus possible ; nous ne sommes pas seuls de cette opinion, que nous espérons voir triompher plus tôt qu'on le pense, mais nous comprenons fort bien que, comme il est difficile de demander à un ancien ouvrier de s'assimiler de nouveaux procédés dans sa profession, il est des pédagogues ayant de la peine à changer leur méthode.

VAUD. — Fournitures scolaires. — Ceux qui ont eu l'occasion de faire la comparaison entre les chiffres du budget de 1907 et ceux qui sont prévus pour l'exercice 1908 ont été frappés par une forte augmentation (fr. 60 000) au chapitre des fournitures scolaires remises gratuitement aux élèves. Ce surcroit de dépenses représente uniquement le coût du matériel gratuit des travaux à l'aiguille. Ce matériel a déjà été remis aux jeunes filles des écoles primaires de notre canton pendant l'année scolaire 1907-1908 ; il comprend une liste de trente-neuf objets. L'enseignement des travaux à l'aiguille est fort avantageusement facilité et la qualité de ces fournitures a rencontré l'approbation générale. L. Hz.

**** Société évangélique d'éducation.** — La séance ordinaire d'automne est fixée au samedi 9 novembre 1907, à 2 1/4 h., salle du Pré-du-Marché 20 (Union chrétienne), Lausanne. Outre l'étude biblique faite par M. Tissot, insti-

tuteur à Morges, sur Jean IX, l'ordre du jour porte : *L'enseignement du dessin à l'école primaire*, par M. Alexis Reymond, instituteur. Cette question si importante, traitée par un maître dont la compétence en la matière est notoire, présentera certainement un vif intérêt, et ne manquera pas d'attirer un nombreux auditoire.

Tous les membres du corps enseignant sont cordialement invités.

*** **Cours complémentaires de l'hiver 1907-1908.** — Le *Jeune Citoyen*, publication adoptée pour les cours complémentaires, par les Départements de l'instruction publique de la Suisse romande, vient de sortir de presse, chez MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.

La 24^{me} année de cette publication renferme :

Lecture : a) Morceaux ou fragments très courts de prose ou de poésie.

b) Morceaux se rapportant à l'économie sociale, à l'agriculture, à l'industrie, à l'hygiène, entre autres : 1. Les industries de Vallorbe ; 2. Exploitation de la pierre dans le Jura bernois ; 3. Bicyclettes et motocyclettes ; 4. L'éclairage.

c) Une Revue succincte des principaux événements de l'année.

d) Des articles spéciaux sur : 1. Les grands bouleversements sismiques ; — — 2. La Convention de Genève ; — 3. L'éducation physique.

e) Biographies de : J.-J. Cart et du landammann Pidou, patriotes et magistrats du début de l'indépendance vaudoise ; G. Oltramare, remarquable professeur de mathématiques à Genève ; P.-L. Guinand, opticien et artisan célèbre des Montagnes neuchâteloises, de la seconde moitié du XVIII^{me} siècle ; Le doyen Vautrey, prêtre érudit du Jura bernois.

Rédaction : Modèles divers ; sujets avec plan ; travaux de jeunes gens. Sujets donnés dans les examens d'apprentis du canton de Vaud en 1907.

Arithmétique : Nombreuses questions et problèmes de calcul oral et de calcul écrit : questions industrielles, techniques ou commerciales. Problèmes des examens d'apprentis du canton en 1907.

Géographie : Excursions au travers des cantons de la Suisse orientale.

Histoire : Chronologie des principaux faits de l'histoire suisse, de 1291 à aujourd'hui. Progrès de la civilisation au XIX^{me} siècle.

Instruction civique : Les autorités judiciaires.

Une feuille spéciale de seize pages est réservée à chaque canton romand pour la géographie, l'histoire et l'instruction civique.

Plusieurs articles sont illustrés.

Z.

† **Julie Languetin.** — Mardi 22 octobre, un cortège douloureusement ému d'amis, d'amies, d'élèves et de collègues accompagnait au cimetière de Lignerolle les restes mortels de Mme Julie Languetin, née Clerc, de Montcherand, institutrice à Lignerolle.

Après une touchante oraison prononcée au temple par M. le pasteur Gétaz, président de la Commission scolaire, la foule, où bien des larmes coulaient, gravit le chemin montant du cimetière que Mme Languetin aimait tant à parcourir avec sa classe surtout en cette belle saison d'automne.

Le Département de l'Instruction publique était représenté par M. l'inspecteur scolaire Sonnay, la Société pédagogique vaudoise, par M. le délégué du district d'Orbe, Besuchet, qui, après de touchants adieux, offrit une couronne au nom de la société.

Née le 6 mars 1874, Mme Languetin débuta à Orbe en 1892, puis, en automne de la même année, elle prit la direction de la classe semi-enfantine de Lignerolle à laquelle elle se dévoua pendant quinze ans et où la mort vint l'enlever subitement, après quelques heures de terribles souffrances.

Son départ a d'autant plus impressionné qu'il était subit et inattendu. Sa famille, son école, l'école du dimanche, la société de couture, la bibliothèque, l'Eglise et la population tout entière comptaient sur de nombreuses années de ses bons et dévoués services. Aussi la douleur fut-elle grande en voyant la tombe s'ouvrir si prématûrément devant celle qui était pour tous le modèle des mères de famille et l'apôtre de la modestie et du dévouement.

Toute notre sympathie à sa famille cruellement éprouvée ; nous garderons longtemps le souvenir de celle qui fut notre chère collègue et amie. E. N.

BIBLIOGRAPHIE

Le Suisse sous les drapeaux. — Nos annales militaires racontées au peuple par le colonel Emile Frey, ancien président de la Confédération. Splendidement illustré par Evert van Muyden. 15 livraisons mensuelles à 1 franc 35 pour les souscripteurs ; 2 francs pour les non-souscripteurs. — Neuchâtel. F. Zahn, éditeur.

« Ces pages n'ont pas été écrites dans le but d'encourager le peuple suisse à se draper vainement dans la gloire de ses aïeux. — On ne mesure pas la valeur d'un peuple à l'héritage de son passé... Mais le passé d'un peuple est un avertissement des morts aux vivants. Plus ils furent grands, plus cet avertissement est solennel. »

« Le Suisse sous les drapeaux » n'est en aucune façon une histoire de la Suisse ; c'est une œuvre nouvelle, originale, et qui vient heureusement combler une des lacunes de notre littérature nationale. C'est le livre de nos héros militaires, le livre de nos batailles sanglantes, c'est un monument élevé à la mémoire de ceux qui, à travers les siècles, luttèrent pour la liberté et moururent pour léguer à leurs descendants une patrie forte, indépendante et prospère.

« Le Suisse sous les drapeaux » ne fait nullement l'apologie de la guerre ; il ne prêche pas le chauvinisme aveugle de ceux qui aiment à voir les peuples s'entre-tuer. Non, mais il raconte, en des termes d'une poignante vérité, l'œuvre des ancêtres indomptables qui repoussèrent les invasions des conquérants étrangers, l'héroïsme de nos pères pour qui la mort valait mieux que la vie sans la liberté. « Le Suisse sous les drapeaux » est un merveilleux ouvrage d'éducation civique. C'est, sans contredit, l'une des perles de prix de la littérature suisse. Il faut à notre jeunesse des œuvres viriles et saines. « Le Suisse sous les drapeaux » est une de ses œuvres ; aussi ne saurions-nous trop en recommander la lecture à la jeunesse que certaines théories dissolvantes voudraient entraîner hors du chemin des hautes vertus civiques.

L'espace nous manque ici pour dire, comme nous le voudrions, tout le bien que nous pensons du remarquable travail de M. le colonel Frey. Bornons-nous à insister sur le fait qu'il a écrit un livre populaire dans toute l'acception du terme, un livre d'une langue simple, précise, incisive et chaude. Le sujet traité demandait un écrivain capable de parler au cœur des foules. M. le colonel Frey a su toucher la note juste.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré intermédiaire.

La huppe.

C'est un des plus gros passereaux de nos contrées, facilement reconnaissable, grâce à la huppe de plumes qui surmonte sa tête. — La tête, le cou, le poitrail et la partie supérieure du dos sont de couleur cannelle, tandis que les plumes de la crête, les ailes et la queue sont plus foncées avec des raies noires et blanches. La coloration protectrice de son plumage lui permet d'échapper au danger qui la menace : est-elle poursuivie, la huppe s'aplatit sur le sol ; dans cette position, elle a l'apparence d'un paquet de chiffons que l'ennemi dédaigne plutôt que d'un oiseau dont il ferait son régal.

Ce qui caractérise aussi la huppe, c'est son bec long, plus long que la tête, faiblement arqué, tranchant à la base et grêle à la pointe. Par rapport à la taille de l'oiseau, les pattes sont courtes, mais fortes ; aussi la huppe marche facilement, sans sautiller, soit à terre, soit sur une branche horizontale.

Voyez cette huppe qui voltige le long du chemin. Elle bat des ailes tantôt rapidement, tantôt lentement, aussi son vol est-il très irrégulier, comme incertain et saccadé. Pendant le vol, elle tend le cou et incline la tête en bas (voir le tableau de P. Robert). — Voici qu'elle se réfugie dans le feuillage touffu d'un arbre voisin. Elle plane un instant, développe sa huppe — qui lui forme une superbe couronne — étend les doigts et se pose. On l'entend jeter son cri sonore.

De ce belvédère aérien, dame huppe aperçoit sa petite famille, qui niche en face dans un tronc d'arbre. — Approchons un peu ! — Peu douillet son domicile : quelques brins d'herbe au fond du trou qu'elle a choisi, quelques racines, un peu de bouse, c'est tout ! — C'est déjà beaucoup, car il n'est pas rare, en effet, de voir un « nid » brut, sans moelleux duvet, sans confort aucun. Un trou lui suffit. Et c'est ainsi, à la dure, qu'elle élève ses cinq ou six petits. Les voilà tous blottis, attendant la becquée qui ne tardera pas. — Eh, mais ! vous n'avez donc aucune notion du bien-être ni de l'hygiène, dame huppe ! Quelle malpropreté dans votre domicile et quel air vicié respirent vos petits ! Vraiment, vous pourriez faire un brin de toilette à votre maison et à vos enfants ! Allez examiner le logis de vos voisins — qui ne vous aiment guère, il est vrai, votre humeur belliqueuse vous poussant trop à batailler. — Vous n'y verrez pas, je vous l'assure, des entassements d'ordures ni à l'intérieur ni à l'entour du nid. Il est incompréhensible que vous laissiez vos petits enterrés presque dans leurs excréments ! —

Malpropre au logis, la huppe est malpropre aussi quant à sa nourriture. Grâce à son bec très long, elle fouille toutes les ordures, dans les champs et sur les chemins. Les vers, les mouches, les bousiers, tous les insectes vivant sur les fientes sont saisis, dépecés et mangés avec avidité. — Quoiqu'ayant une préférence marquée pour les bousiers et autres insectes semblables, la huppe ne dédaigne cependant pas les hannetons, les sauterelles, les fourmis, les chenilles, les carabes. Certaine proie est dure à morceler ; quelques chairs, les ailes, les pattes résistent encore ; le bec entre alors en grand travail : l'insecte est saisi, projeté avec vio-

lence sur le sol ; à plusieurs reprises, il bondit et retombe avec un crépitement sec jusqu'à ce qu'enfin les parties dures se détachent.

L'instinct maternel est très développé chez la huppe. La femelle couve ses œufs, tandis que le mâle chasse aux alentours. Cela dure une quinzaine. Enfin, les oisillons sont là, remplissant l'air de leurs jolis petits cris.... et de leurs émanations peu odorantes ! Les parents redoublent d'ardeur. En chasse ! Il faut travailler pour satisfaire ces petits estomacs, toujours affamés. Un beau jour, toute la famille quitte le nid. — Quelle joie ! On visite les environs, on essaye — guidés par les parents attentifs — ses premiers sauts, ses premières envolées vers le grand ciel ; puis on redescend en déployant la crête, on fouille du bec chaque trou, l'on apprend ainsi à chasser. Puis, le soir venu, on rentre dans son taudis et l'on s'endort au chant berceur du rossignol.

Mais voici venir l'automne, et la chasse est ouverte. La huppe est grasse, bien en chair. Les chasseurs sont des gourmets, grands amateurs de savoureux gibier ! Aussi la huppe est-elle recherchée par ces fins connasseurs. Nombreuses sont celles qui, durant la saison, s'en iront gonfler maint carnier avant que, bien apprêtées, elles ne soient l'ornement d'une table bien servie.

La huppe, transportée jeune du nid à la maison, est susceptible de quelque éducation. Elle s'acclimate très bien à son nouveau foyer, reconnaît le maître qui lui donne sa nourriture et obéit à sa voix. Elle devient très familière, trop parfois, car elle est sans respect envers la personne à qui elle prodigue ses caresses ! — A-t-elle parfois la nostalgie de ses champs et de ses routes, un désir de grand air et d'entièbre liberté ? — On ne le croirait guère à la voir sautiller dans l'appartement, arriver quand on l'appelle, gambader à la cour, au verger même, sans songer à s'enfuir. Beaucoup de bons soins et de douceur, c'est tout ce qu'il faut pour faire de la huppe une petite amie de la maison, très comique et bien gentille.

GUSTAVE ADDOR.

COMPOSITION

Premier degré.

L'économie.

Quels sont les avantages de l'économie ? De quels défauts principaux, l'ouvrier doit-il se garder pour éviter la misère ? Parlez des moyens dont il dispose pour se créer un petit capital, et, en particulier, parlez du fonctionnement des caisses d'épargne.

PLAN. — I. Avantages. Ecarte les soucis matériels ; empêche les dettes ; garantit l'indépendance ; assure l'avenir ; bref, devient la source du bonheur domestique.

II. Défauts dont il faut se garder : paresse, prodigalité, orgueil, vanité, intemperance, jeu.

III. Moyen de se former un capital : caisses d'épargne, sociétés mutuelles, assurances sur la vie.

IV. Caisses d'épargne : Mécanisme des versements, des remboursements.
Caisses de retraites pour la vieillesse.

Les institutions de prévoyance.

Montrez quels avantages peut en retirer tout homme laborieux et économe.

PLAN. — I. Enumération. Sociétés de secours mutuels. Caisses d'épargne et de retraite, assurances.

II. Utilité de ces institutions. En cas d'accident, de maladie, de chômage, etc., etc.

Qualités *moraes* de *celui* qui veut en profiter.

Pour le développement de ce plan, suivre la marche de celui concernant l'économie.

C. F.

DICTÉES

De l'épargne.

Vous avez tous appris, mes amis, la première fable de La Fontaine : *La cigale et la fourmi*. La cigale a vécu chantant du matin au soir ; la nature répandait alors ses trésors et elle lui donnait largement de quoi vivre ; aussi, insouciante et légère, elle chantait sans songer au lendemain. La fourmi, au contraire, peinait tout le jour pour remplir ses magasins. Mais quand la bise fut venue, leur sort fut bien différent : la fourmi, jouissant du repos qu'elle avait bien gagné, vivait heureuse à l'abri de la misère ; la cigale au contraire, était en proie au froid et à la faim. La fourmi avait épargné pour les mauvais jours : voilà le secret de son bonheur. Pour l'homme, mes chers amis, le secret du bonheur est le même. Pendant l'été et l'automne, je veux dire pendant la jeunesse et l'âge mûr, il trouve facilement sa nourriture ; mais la bise vient à son tour : c'est-à-dire la maladie, le chômage, la vieillesse, et alors celui qui a vécu comme la cigale, insoucieux du lendemain, se trouve réduit à la misère.

Je pense que cet exemple vous fera comprendre ce que c'est que l'épargne, et quelle est son utilité.

Elie DUPUY.

EXERCICES. — I. 1^o Ajouter le suffixe ée aux noms :

matin, soir, jour, tour.

2^o Le suffixe té aux adjectifs :

légère, utile, naïve.

II. Réunir en quatre groupes synonymes :

bazar, économiser, boutique, épargner, infortune, magasin, malheur, ménager, misère, penser, rêver, songer.

C. FAILLETTAZ.

Les sociétés de secours mutuels.

Les ouvriers et tous ceux qui vivent à la journée se trouvent tout à coup sans ressources, quand la maladie les empêche de travailler. Ils sont obligés alors de compter sur la bonne volonté de leurs voisins et de leurs amis qui, n'ayant eux-mêmes que le nécessaire et étant obligés de travailler tout le jour, ne peuvent que difficilement leur venir en aide. On a donc songé à faire une bourse commune dans laquelle les associés versent tous les mois ou tous les samedis une somme modique qui, multipliée par le nombre des adhérents, devient très importante. La charge est si légère que les moins riches la supportent sans trop de peine et le bénéfice est considérable, car si la maladie revient, non seulement on reçoit pour rien les visites du médecin et les remèdes fournis par le pharmacien de la société,¹ mais on touche encore une petite somme prise sur le fonds commun et qui remplace jusqu'à un certain point le salaire. C'est une excellente institution. Un bon ouvrier qui fait partie d'une société de secours mutuels ne dépend plus de personne.

Jules SIMON.

EXERCICES. — I. Rappeler la règle : Devant m-p-b on emploie toujours m excepté bonbon, bonbonnière, néanmoins, embonpoint.

¹ Dans le canton de Vaud le fonctionnement est différent.

II. Trouver deux synonymes de chacun des mots suivants :

aide,	charge,	bénéfice,
secours, appui,	fardeau, faix,	gain, profit.

C. F.

Les regains.

Les faucheurs, comme poussés par une force aveugle, avançaient d'un mouvement lent des talons, laissant derrière eux, sur le gazon tondu ras, deux petits chemins parallèles.

Les oiseaux, maintenant éveillés, s'égosillaient dans les branches ; au bord du ruisseau, un pic, vêtu de rouge et de gris, frappait à coups précipités le tronc d'un noyé vermoulu. De tous les prés montaient le bruit des molettes passées sur le tranchant des faux, le rythme berceur des andains coupés où les grandes marguerites, la sauge bleue, le sainfoin rose, les hautes herbes folles, la courte herbe parfumée tombaient côté à côté, fraternellement enchevêtrées, flétries sitôt coupées... Devant l'invasion lente des faucheurs, tout un petit peuple — insectes à longues jambes, scarabées en corsage d'azur, cailles, alouettes entourées de leurs petits inquiets, campagnols à l'œil vif, au museau pointu, hérissons tout à l'heure endormis en boule, dans la rosée — s'enfuyaient effaré, vers les aubépines de la haie, dans un froissement d'herbes écartées. Les papillons voltigeaient sans y rien comprendre et un hanneton attardé essayait pataudement, dans un bourdonnement ahuri, de gravir une scabieuse pour prendre son vol.

Alb. C.

BENJAMIN VALLOTTON.

Le chêne abattu.

Il est mort le grand chêne, le roi de la forêt. La cognée du bûcheron l'a abattu dans la clairière où il se dressait solitaire et majestueux. Au bout du tronçon qui reste seul à la place où le tronc s'élevait, la sève, qui est le sang des plantes, monte et afflue encore. Hier, elle circulait dans l'arbre tout entier ; elle portait aux plus hauts rameaux qui se balançaient dans l'air, la nourriture puisée aux profondeurs de la terre ; aujourd'hui, elle ne peut aller plus loin ; la blessure faite par le fer des hommes est irréparable ; le chêne est mort. Quelle perte pour une multitude d'êtres ! Qui protégera maintenant du soleil et de la grêle les violettes et les muguet qui croissaient à son ombre ? Détruits les terriers que les lapins creusaient entre ses racines ! Détruits les nids des petits oiseaux qui croyaient s'être bâti des demeures pour toujours.

G. RENARD.

Remarques. — Ce morceau peut servir à l'étude récapitulative de l'adjectif et du participe passé. Les élèves devront souligner les qualificatifs et par un numéro d'ordre noter le nom ou le pronom auquel ils se rapportent.

RÉCITATION

A la jeunesse.

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie :

Elle est bonne à celui qui va droit son chemin,

Et qui ne garde, au fond de son âme ravie,

Que le rêve d'hier et l'espoir de demain.

Elle est bonne à tous ceux qui courrent à leur tâche,

Comme le laboureur qui se lève au matin,

Et retourne son bien, sans plainte et sans relâche,

Malgré la terre dure et le ciel incertain,

Votre aube vient de naître à l'Orient tranquille,
Vos bœufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile ;
Déjà l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail, au travail ! Faites votre journée ;
Vous êtes au matin, laissez venir le soir ;
Vous êtes en avril, laissez finir l'année :
L'herbe d'ennui se fane où fleurit le devoir.

C. F.

H. CHANTAVOINE.

Un Cultivateur en herbe

Le travail terminé, grave, à pas lents, le soir,
Le fermier, conduisait sa mule à l'abreuvoir ;
L'enfant qui marche à peine accourt lui faire fête
Et, bégayant, lui dit qu'il veut tenir la bête.
Le père alors a mis la corde dans sa main,
Et le groupe plus lent s'est remis en chemin.
Le petit tient la bride ; et la bête de somme
Suit les pas incertains de l'humble enfant de l'homme,
Qui rit, trébuche, hésite et tombe tout à coup...
Mais la mule s'arrête et, baissant son long cou,
Le regarde... L'enfant, maladroit, se remue,
Fait effort, se relève en riant et dit : « Hue ! »
Le père marche heureux et las, rongeant au jour
Où le fils conduira les bêtes au labour.

G. A.

J. AICARD.

ARITHMÉTIQUE

Degré supérieur première année.

Série sur « l'économie ».

Un père de famille gagne fr. 4,75 par jour. Avant de fixer le chiffre de ses dépenses il veut fixer celui de ses économies et décide de mettre de côté 15 francs par mois. Sur quelle somme pourra-t-il établir son budget s'il chôme en plus des dimanches 8 jours par année ?

Rép. 1268,75 fr.

Chaque semaine, son voisin qui gagne autant que lui dépense fr. 1,25 pour son tabac et fr. 3,80 au cabaret, et n'économise rien du tout. Comparer son budget avec celui du premier, sachant qu'outre les dimanches, il chôme régulièrement 4 jours par mois.

Rép. 731,15 fr.

Un paysan a pris l'habitude de courir les foires des environs lors même qu'il n'y a rien à faire. Il en fréquente en moyenne 14 chaque année. Combien cette manie lui a-t-elle coûté depuis 28 ans, sachant qu'il dépense chaque fois fr. 3,75, qu'il a fait pour 500 francs d'achats inutiles et en estimant le temps perdu à fr. 3,75 par jour ?

Rép. 3440 fr.

Un ouvrier de la ville prend chaque jour 3 petits verres d'eau de vie à fr. 0,15. Sans parler de sa santé qu'il mine, combien aurait-il économisé depuis 18 ans, s'il n'avait pas pris cette mauvaise habitude ? Que lui manquerait-il pour avoir mille francs ?

Rép. 985,50. fr. — 14,50 fr.

Un camarade plus réfléchi qui faisait la même dépense, s'est demandé combien il lui faudrait de temps, s'il renonçait à ces petits verres, pour acheter à sa vieille mère un bon fauteuil de fr. 40. Faites le calcul pour lui

Rép. 267 jours.

Un jeune homme pauvre, ainé d'une nombreuse famille, trouve moyen de dépenser fr. 0,45 par jour pour des cigares pendant que les siens n'ont pas le nécessaire. Calculez combien de kg. de pain, par conséquent de bonne santé, il pourrait donner à ses frères et sœurs, en cessant de fumer, sachant qu'une miche de $1 \frac{1}{2}$ kg. coûte fr. 0,45?

Rép. $182 \frac{1}{2}$ kg.

2) Puisqu'il aime tant brûler quelque chose, que n'achète-t-il un moule de beau fayard à fr. 58 ! Combien de temps lui faudrait-il pour le payer ?

Rép. 387 jours.

Un agriculteur dit qu'il ne peut pas se passer de boire chaque jour son demi-litre de vin qu'il paie fr. 0,45 ; il ne peut pas se passer non plus de sa pipe qui lui brûle pour fr. 0,35 de tabac par semaine. Calculez combien sa faiblesse lui coûte au bout de l'année et cherchez combien il lui faudrait de temps avec un peu de volonté pour remplacer vin et tabac par une belle génisse de fr. 250.

Rép. 182 fr. — 71 semaines 3 jours.

Ses 4 fils suivent son exemple et ne restent pas en arrière de leur père, tout au contraire. Chaque semaine il leur faut, en moyenne, à chacun fr. 1,75 de plus qu'à lui. 1) Quelle somme ces bons travailleurs perdent-ils ainsi chaque année, sans aucun profit pour eux. 2) Au bout de combien d'années pourraient-ils acheter un pré voisin, évalué fr. 1500, et pour lequel disent-ils, ils ne pourront jamais trouver l'argent ?

Rép. 1274 fr. — 1 an 9 semaines 2 jours.

Et si les filles renonçaient à leurs dépenses pour colifichets et fanfreluches qui se montent pour chacune à fr. 6,50 par mois ; combien leur faudrait-il de temps pour payer le $\frac{1}{5}$ du pré ?

Rép. 23 semaines.

P. H.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Charles Bron, à Lutry, achète chez MM. Bonnard frères, rue de Bourg, à Lausanne, les marchandises suivantes :

Avril 21. 7,20 m. cretonne à f. 1,30.

2,50 m. cretonne à f. 1,50.

* 5,40 m. indienne pour duvet f. 0,75.

2 m. étoffe pour tablier f. 1.

Mai 8. 12,5 kg. crin noir f. 4,40.

7 m. coutil pour matelas f. 1,70.

1,20 m. triège pour traversin f. 1,90.

1 tapis de lit f. 4.

1,750 kg. duvet fin f. 13.

1,5 kg. plumes f. 3,20.

Juin 24. 1 douz. serviettes, la douz. f. 9,50.

Juillet 10. 3,50 m. sarcenet duvet f. 1,90.

1,50 m. tapis f. 2,40.

Septembre 25. 1,40 m. drap 17,50.

0,60 m. velours f. 3,20.

Quel est le montant de la facture ?

Rép. 166,06.

L. PELET.

Société évangélique d'éducation

Séance ordinaire d'automne, le samedi 9 novembre 1907, à 2 h. $\frac{1}{4}$. Grande salle de l'Union chrétienne, Pré-du-Marché, 20, Lausanne.

A l'ordre du jour : **L'enseignement du dessin à l'école primaire**, par M. Alexis Reymond, inst.

Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités.

COQUELUCHE

Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

A la Rentrée des classes

commençants, en feuilles ou en cahiers, le meilleur marché des papiers pour croquis. Vous ne pourrez plus vous en passer ensuite. Echantillons gratis.

faites un essai avec notre **papier à dessin**, N° 1, pour

1000 Feuilles
30 X 40cm.
seulement 10 fr.

Librairie A.-G. Neuenschwander, Weinfelden

10%

ESCOMPTE
aux membres
de la S. P. R.

Escompte habituel
3 %

NOS PRIX MODÉRÉS
sont tous marqués en
chiffres connus.

Rez-de-chaussée
1^{er} et 2^e étage.



MAISON MODÈLE

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres
sur mesure et confectionnés

DRAPEURIE
anglaise, française, suisse
2 coupeurs
et atelier dans la maison.

**Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS**

J. RATHGERB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Gaisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LA REVUE

Organe du parti démocratique vaudois, fondée par Louis Ruchonnet, paraît à Lausanne tous les jours, sauf le dimanche, et parvient le jour même à presque tous les lecteurs de la Suisse romande. Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère : feuillets réputés ; correspondances de Berne, Paris, Neuchâtel, Valais, etc. Supplément littéraire avec illustrations : la **Revue du Dimanche**. Etat-civil de Lausanne. Places fédérales au concours. Cotes des Bourses et renseignements financiers. Service complet de dépêches. Articles agricoles spéciaux de MM. Chuard, conseiller national et Martinet, directeur, etc. La **Revue** est indispensable aux personnes voulant suivre le mouvement politique. — La réclamer dans tous les cafés et restaurants. On s'abonne en tout temps, dans les bureaux de poste, ou par carte postale à l'administration de la **REVUE**, place St-François, Lausanne. — Un an 12 francs.

H 12 700 L

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Martigny, maison de la Poste.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Montreux, Avenue des Alpes.

Delémont, avenue de la Gare.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Vevey, rue du Lac, 15

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. BLANC.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f.....	1.50	<i>GENEVAY, E.</i> — Sami et le Grefier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f. 1.50
<i>BILLOD-MOREL, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte. — 6 h. 1.—		<i>Pierre D'ANTAN.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f..... 1.—
— Fameux Poisson ! comédie en 1 acte. — 7 h..... 1.—		— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f..... 1.—
<i>BLANC, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f. 1.—		— L'héritage du cousin 1.50
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f. 1.—		— Le remède à Belet 1.25
<i>BORAIN, J.</i> — Ne laissez pas sortir le fou, comédie en 1 acte. 6 h..... 1.—		— Parvenus 1.50
<i>LAMBERT, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f. 1.20		— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f..... 1.50
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte. — 3 h., 4 f.. 1.—		— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f. 1.50
— L'idée de Samuel, pièce villa-geoise en 1 acte. — 3 h., 5 f. 1.—		<i>P.-E. MAYOR.</i> — Les deux moulins, comédie en 3 actes, <i>pour enfants</i> , avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur..... 1.25
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f. 1.25		Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité).... — .50
<i>ROTH DE MARKUS, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f.... Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h..... 1.—
<i>JUNG, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en un acte..... 1.—		— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f. 1.—
<i>GENEVAY, E.</i> — Un philantrophe malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h..... 1.25		<i>PENARD, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue..... 1.—
— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte. — 1 h., 2 f... 1.—		— Le mariage d'Alois, comédie-vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et 1 prologue. 1.25
		<i>RIBAUX, Ad.</i> — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f. 1.—
		— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f 1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Drames. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribution de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

 IMMENSE CHOIX 
CHEZ FOETISCH FRÈRES (S.A.)

Magasin général de musique

LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — Nos 45.

LAUSANNE — 9 novembre 1907.



L'EDUCATEUR

(—EDUCATEUR—ET—ECOLE—REUDIS—)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.



PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baillard**, Lucien, prof., Genève.
Charvoz, Amédée, inst., Chêne-Bougeries.
Grosgrain, L., prof., Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat Genève.
Martin, Edmond, Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.
MM^{es} **Muller**, inst., Genève.
Pauchard, A., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Biel.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Moekli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saïcourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet**, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Pache**, A., inst., Moudon.
Vacat.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Bandat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., Vers-chez-les-Blanc.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

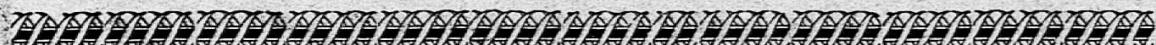
Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.
Suisse allemande.
M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Rosier**, W., conseiller d'Etat, président,
Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président,
La Plaine, Genève.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

MM. **Charvoz**, A. inst., secrétaire,
Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier,
Lausanne.


Edition - PAYOT & C^{IE} - Edition

Vient de paraître :

Un roman historique vaudois

SAMUEL CORNUT. La Trompette de Marengo. Fr. 3.50.

NOELLE ROGER. Docteur Germaine. Roman. Nouvelle édition. Fr. 3.50.

E.-I. MICHELET. Essai sur l'histoire de Nicolas II. In-16. Fr. 1.—

Dr MERMOD. Hygiène de l'Oreille, de la Gorge et du Nez. Petit in-16,
toile souple. Fr. 1.50.

Premier volume de notre Petite Bibliothèque d'hygiène.
Volumes suivants en préparation, par MM. les Drs Marc Dufour, Combe, Bourget, etc.

! Deux chefs d'œuvre offerts à la jeunesse !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Paul et Virginie. Edition pour la
jeunesse. 1 vol. grand in-16, illustré de 5 gravures en couleurs. Fr. 1.25

SWIFT. Voyages de Gulliver. Edition pour la jeunesse, bel in-4, demi-toile
contenant 22 dessins à la plume et 7 gravures en couleurs. Fr. 3.—



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



10°

ESCOMPTE
aux membres
de la S. P. R.

Escompte habituel
3 %

NOS PRIX MODÉRÉS
sont tous marqués en
chiffres connus.

Rez-de-chaussée
1^{er} et 2^e étage.



MAISON
MODÈLE

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres
sur mesure et confectionnés

DRAPERIE

anglaise, française, suisse

2 coupeurs

et atelier dans la maison.

Où faut-il acheter mon café?

Il est évident que si vous voulez vous procurer à bon compte un **café** toujours frais et toujours de même bonne qualité, vous devez vous adresser à une maison qui a un fort débit et vend directement aux consommateurs

LE "MERCURE," est en Suisse la plus grande maison spéciale pour la vente des cafés.
— **Plus de 80 succursales en Suisse.** —
Expéditions au dehors. — Prix-courants gratis.

COQUELUCHE

Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ter. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS
depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Frix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant

